

Institut de la recherche, des données et de la formation du Nouveau-Brunswick

Le 19 juin 2018



Établissement sécurisé d'entreposage de données à l'UNBF, en collaboration avec le GNB

Lancé officiellement en mai 2015

Avec l'appui :

Du gouvernement du Nouveau-Brunswick

Des Instituts de recherche en santé du Canada

De la Fondation de la recherche en santé du N.-B.

De la Fondation canadienne pour l'innovation



IRDF-NB

Institut de la recherche, des données et
de la formation du Nouveau-Brunswick

unb.ca/nbirdt

Mandat de l'IRDF-NB

Héberger des données administratives individuelles pseudonymes de multiples ministères du GNB

- Dossiers de santé, aide sociale, justice, formation, éducation
- Données corrélables au niveau individuel

Rendre ces données accessibles aux chercheurs de façon hautement sécurisée

Effectuer des travaux de recherche pour faciliter la planification et le développement des politiques du GNB

Attirer des chercheurs hautement qualifiés et développer une capacité de recherche dans la province

Gouvernance

Comité de coordination des partenariats

- Offrir des directives et des lignes directrices de haut niveau au directeur et au Comité des orientations stratégiques de l'IRDF-NB pour assurer la durabilité et les activités continues de l'IRDF-NB
- Membres : Vice-président et recteur de l'UNB (président), greffière du bureau du BCE, sous-ministres de la Santé, de l'EPFT et du DS, vice-présidents du RSH et du RSV, PDG de la FRSNB

Comité des orientations stratégiques

- Conseille le directeur concernant l'établissement et la mise en œuvre de l'orientation stratégique de l'IRDF-NB; aide le directeur et les partenaires du GNB à atteindre les objectifs de l'IRDF-NB.
- Membres : directeur en chef de la stratégie de l'IRDF-NB (président), sous-ministres adjoints et directeurs exécutifs du BCE et d'autres ministères du GNB, directeur exécutif du RRPSNB

Le respect de la vie privée

Conforme aux lois sur la protection de la vie privée applicables (LAPRPS, LDIPVP, Loi sur l'assurance-maladie)

Politiques conçues en partenariat avec les agents de la protection de la vie privée et de la sécurité de l'information du GNB

Examiné et approuvé par le commissaire à la protection de la vie privée

Réalisation d'évaluations des répercussions sur la vie privée, des risques et des menaces

Inscription des principes sur le respect de la vie privée dans les politiques et les accords initiaux

Réalisations récentes

Une loi qui respecte la recherche

- Accorde au GNB une autorité juridique clairement définie pour partager avec l'IRDF-NB les données utiles à la recherche sous forme couplée. Loi promulguée en mai 2017

Le 27 février 2018 : Protocole d'entente

- Engage le GNB à assurer la durabilité à long terme de l'IRDF-NB, dont l'intégration de l'IRDF-NB dans le cycle de planification des politiques du GNB

L'IRDF-NB est cité dans les lettres ministérielles du GNB

En cours en 2018

- Accord global visant à prodiguer une formation aux employés du GNB et enquête sur la formation
- Amélioration de la collaboration avec des organismes sans but lucratif, dont Innovation sociale de la région de Fredericton et LivingSJ, plus particulièrement pour l'évaluation du programme
- Extension de l'accès aux données de l'IRDF-NB à des établissements de Moncton et de Saint John

En cours en 2018

- Intégrer du personnel de l'IRDF-NB à des ministères du GNB pour faciliter la préparation et le transfert des données
- Collaborations potentielles avec les ministères de l'EGL et du TI ainsi qu'avec le le PNAC
- Retombées socio-économiques des investissements dans le capital humain : EDPE, EPFT, DS, BCE

Les recherches s'appuient principalement sur des données du NB-IRDT

- Le NB-IRDT conserve des données administratives des ministères du GNB et d'autres partenaires.
 - Les données sont anonymisées mais peuvent être reliées au niveau de l'individu.
- Les recherches peuvent aussi s'appuyer sur d'autres sources de données.
 - Le Centre de données de recherche (CDR) de Statistique Canada se trouve de l'autre côté de la salle.
 - Conserve des données pancanadiennes, y compris les données de recensements, d'enquêtes sur la population active et de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC).

Avantages des données administratives pour la recherche

- Collecte régulière de données sur une période prolongée
- Plus économique que l'exécution d'enquêtes répétées
 - Les données administratives seraient recueillies de toute façon.
- Particularité du NB-IRDT – possibilité d'établir des liens avec d'autres ensembles de données administratives
- Échantillons larges pour l'ensemble de la population
 - Permettent une analyse détaillée de sous-groupes.

Entente quinquennale de recherche avec EPFT

- EPFT a retenu les services de l'IRDF-NB afin de mener des recherches sur l'évaluation des programmes et l'IMT
- La première grande étape est le transfert des données sur les programmes d'EPFT à l'IRDF-NB
 - Un lien sera établi avec les données existantes de l'IRDF-NB
- Six axes de recherche prioritaires convenus pour la première année

Projets d'évaluation des programmes, 1 et 2

- Programmes de formation relatifs au marché du travail – Profils et rétention
 - Établir un lien entre les données sur le programme FPP et la base de données du registre de l'assurance-maladie
 - Avoir un numéro d'assurance-maladie valide est indicatif de la résidence au N.-B.
 - Pour la deuxième année, il est prévu d'examiner les résultats liés au marché du travail à l'aide des données fiscales
- Le GED et le succès sur le marché du travail
 - Comparaison entre les titulaires d'un GED et les titulaires d'un diplôme d'études secondaires
 - Utilisation des données sur le GED d'EPFT et les données des enquêtes du Centre de données de recherche (CDR)

Projets d'évaluation des programmes, 3 et 4

- Profils des travailleurs peu spécialisés
 - Qui sont les travailleurs peu spécialisés au N.-B. ?
 - Comparaison avec les autres provinces
 - Utilisation des données des recensements et des enquêtes du CDR
- Rétention des immigrants
 - Utilisation des fiches d'établissement (IRCC) mises en correspondance avec le registre de l'assurance-maladie (pour la rétention)
 - Comparaison de groupes d'immigration (classe de familles, travailleurs qualifiés, Programme pilote d'immigration Atlantique, etc.)

Projets d'IMT, 5 et 6

- Soutenir et stimuler l'économie rurale du N.-B.
 - Évaluation économique des dépenses gouvernementales dans les régions rurales
 - P. ex., la mesure dans laquelle les services publics locaux encouragent l'exode des régions rurales
 - Combien d'investissements seraient requis pour soutenir ou stimuler de telles régions
 - Utilisation possible du registre de l'assurance-maladie pour la migration interne également
- Profil des entreprises, des entrepreneurs et des marchés du travail du N.-B.
 - Comparaison des industries productrices de biens et des industries de services dans l'ensemble de la province
 - Description des travailleurs indépendants à l'aide des données fiscales